

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—
TOME V.

V. 5-6
1849-50



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELAINE.

—
1850

NOTICE

SUR

UNE MÉDAILLE D'OR INÉDITE DE CORÉSIA ,

VILLE SITUÉE DANS L'ÎLE DE CÉA.

PL. III, FIG. 1.

Dans le seul but de pouvoir être de quelque utilité aux amateurs, nous avons donné, dans deux numéros précédents de cette Revue, la description de quelques doubles statères peu connus, qui se trouvent dans notre médaillier. Aujourd'hui nous tâcherons de compléter ces notices par quelques détails sur une médaille récemment placée dans notre cabinet, et que nous croyons tout à fait inédite. Son poids et sa forme peuvent la faire regarder comme un double statère d'une très-haute antiquité.

Pour parvenir à la classer avec quelque certitude, nous rapporterons l'opinion contradictoire de deux habiles numismates sur des pièces à peu près semblables à celle qui fait l'objet de cet article.

M. le chevalier De Brondsted, dans son *Voyage en Grèce*, pl. XXVII, n° 2, donne le dessin d'une médaille d'argent portant d'un côté un poisson à gauche, dessous un autre poisson plus petit; au revers se trouve un carré divisé en six parties triangulaires.

Ce savant regarde cette monnaie comme étant de l'île de

Céa, située dans l'archipel de la Méditerranée, tandis que Sestini et Mionnet l'attribuent à la ville de Clazomène, située dans l'Ionie. (Voyez MIONNET, *Description des médailles antiques*, tom. IV, pag. 379, supplément.)

Nous ne sommes pas appelé à décider arbitrairement la question, sur laquelle des hommes d'une si grande expérience et d'une si rare sagacité ne sont pas d'accord; mais la description de notre médaille pourra peut-être donner le moyen de l'éclaircir.

Cette pièce, qui porte des caractères archéologiques non équivoques d'une origine très-reculée, représente deux poissons tournés à gauche; au-dessous trois plus petits; le revers n'offre qu'un carré divisé en six parties triangulaires; poids : seize grammes et cinquante centigrammes, par conséquent cinquante centigrammes de plus que les doubles statères frappés dans la Mysie (1).

La grande ressemblance de cette monnaie avec celle publiée par De Brondsted ne peut guère être contestée. Si notre pièce offre une variété, elle n'a rien d'extraordinaire; elle suit la règle des autres localités qui, tout en imitant la manière générale, modifiaient dans chaque période le coin de leurs monnaies.

Quoique le poids et la forme de notre médaille se rapprochent beaucoup des distatères frappés dans la Mysie et l'Ionie, son type a un caractère particulier de fabrication, qui annonce une toute autre localité.

(1) Chaque cité avait un poids différent : c'est ainsi que, d'après des pesées faites, nous avons trouvé que le statère de Perse et de Macédoine était plus pesant que celui de Cyzique, et celui-ci plus léger que celui dont nous venons de donner la description.

Les types devant presque toujours être regardés comme exclusivement particuliers à une seule localité, et ce signe monétaire étant la chose principale lorsqu'on veut classer une pièce anonyme quelconque, nous ne pouvons, quel que soit notre respect pour leur autorité, partager l'opinion de Sestini et de Mionnet, qui attribuent, sans alléguer aucune raison, la médaille de De Brondsted à Clazomène, dont les monnaies connues sont d'une fabrique et d'un type tout à fait différents.

Si De Brondsted, au lieu de faire entendre que sa pièce offre le type général des monnaies de l'île de Césa, l'avait attribuée à la seule ville de Corésia, située dans cette île, il aurait été, croyons-nous, d'accord avec Mionnet lui-même, qui classe, entre autres médailles attribuées à cette ville, les trois suivantes d'argent.

1° Sèche et poisson.

Rev. Aire en creux divisée en quatre parties, dont deux triangulaires et deux en forme de quadrilatères; diamètre une ligne; rareté 6; fabrique ancienne; valeur 18 francs.

2° QO (l'abréviation de ΚΟΡΗΘΙΩΝ). Sèche et un autre poisson.

Rev. Aire en creux, divisée en quatre parties inégales; quatre lignes et demie; rareté 8; fabrique ancienne; valeur 200 francs.

3° KO. Petit poisson.

Rev. Carré creux, divisé en quatre parties; trois lignes; rareté 6; fabrique ancienne; valeur 50 francs.

La communauté de type et la classification que Mionnet assigne à ces monnaies, qui ont pour ainsi dire un air de famille avec la pièce de De Brondsted et la nôtre, confirment

et complètent non-seulement les idées que nous avons énoncées sur leur origine, mais nous portent encore à penser que l'emblème représenté sur notre médaille d'or est le plus ancien, et a été dès l'origine le type distinctif des monnaies de Corésia (1).

Pour conclure nous dirons donc que, quoique les décisions de Mionnet aient presque toujours force de loi, nous en appelons de Mionnet peut-être distrait à Mionnet lui-même mieux informé; et nous n'hésitons pas à attribuer la médaille de De Brondsted et celle d'or de notre cabinet à la même localité que les trois pièces décrites ci-dessus, et attribuées par Mionnet à la ville de Corésia.

Quant à l'âge probable de notre monnaie, nous croyons, d'après le style de la gravure, qu'elle a été faite pendant le VII^e siècle avant Jésus-Christ.

MEYNAERTS.

(1) Les anciens figuraient souvent sur leurs monnaies des choses qui étaient particulières à leur localité: c'est ainsi que les Cyrénéens y représentaient le silphium, qui croissait dans leur pays; les Cyzicéniens leur thon; et les Corésiens leurs poissons, dont ils faisaient un commerce très-étendu.

